

<https://spdc.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article346>



La visite-classe PISCINE - On parle de quoi ?

- EPS - Activités aquatiques -

| La visite-classe PISCINE – On parle de quoi ? | | | | |
|---|--|--------------------------------------|---------------------------------------|--|
| Le sac de piscine | Le transport | La piscine | La piscine dans la piscine | Les informations et leur rôle |
| Les objectifs pour l'élève | Ce qui est attendu des élèves | Les dispositifs matériels | La sécurité | Vivre à la piscine en famille et avec la piscine locale |

Publication date: mercredi 10 juin 2020

Copyright © Circonscription de Saint Pierre de Chandieu - Tous droits

réservés

La visite piscine est régulièrement assurée par les maîtres-nageurs qui viennent à la rencontre, en classe, des enseignants et des élèves avec lesquels ils vont travailler tout au long de l'année.

Lorsque la visite du maître-nageur est préparée en classe, elle permet aux élèves d'appréhender avec beaucoup de sérénité la réalité d'une activité toute nouvelle pour certains.

Cela participe de la confiance et d'un climat plus propice aux apprentissages.

Par ailleurs, cela permet de questionner le thème de la sécurité (sécurité affective, sécurité physique, sécurité active, sécurité passive, sécurité routière...) qui sera ré-évoqué lors de la visite effective du maître-nageur, si temps est.

Pour prévoir la visite du maître-nageur, contacter la direction de la piscine (Directeur, directrice ou chef(fe) de bassin). Certains collègues ont des temps dédiés à cette fin. Ce n'est malheureusement pas le cas dans toutes les organisations des services des maîtres-nageurs.

La portée bénéfique de la visite du maître-nageur est cependant reconnue unanimement.